

GUIDE DU FUTUR BÉNÉVOLE



2016

Centre d'écoute Montérégie,
Briser l'isolement chez les aînés



Centre d'écoute Montérégie

Briser l'isolement chez les aînés

450-658-8509 1-877-658-8509

GUIDE DU FUTUR BÉNÉVOLE

CENTRE D'ÉCOUTE MONTRÉGIE, BRISER L'ISOLEMENT CHEZ LES AÎNÉS

« Quand j'ai été écouté et entendu, je deviens capable de percevoir d'un œil nouveau mon monde intérieur et d'aller de l'avant. Il est étonnant de constater que des sentiments qui étaient parfaitement effrayants deviennent supportables dès que quelqu'un nous écoute. Il est stupéfiant de voir que des problèmes qui paraissent impossibles à résoudre deviennent solubles lorsque quelqu'un nous entend. »

— Carl Rogers, psychologue humaniste, créateur de l'écoute active

LES ATTITUDES DE L'ÉCOUTE ACTIVE

L'écoute active a pour objectifs principaux de permettre à la personne qui appelle d'exprimer et de mieux comprendre son vécu, de connaître ses ressources et son réseau d'aide, favorisant ainsi sa croissance et son développement, son autonomie et la prise en charge de ses responsabilités.

L'accueil, l'empathie, le respect, l'authenticité et l'immédiateté sont les cinq attitudes de base essentielles à la pratique de l'écoute active.



APTITUDES REQUISES POUR ÊTRE UN BON ÉCOUTANT

- ◆ Être à l'écoute
- ◆ Être empathique
- ◆ Avoir le sens de l'engagement
- ◆ Désirer s'enrichir personnellement
- ◆ Suivre la formation à l'écoute active
- ◆ Être prêt à assurer 3 heures d'écoute par semaine
- ◆ Respecter le code d'éthique du bénévole

AVANTAGES D'ÊTRE ÉCOUTANT

- ◆ Faire partie d'une équipe dynamique
- ◆ Développer une capacité à l'écoute active et à la relation d'aide non-directive
- ◆ D'acquérir de nouvelles connaissances par le biais de formations continues

HORAIRE

L'horaire du service d'écoute est réparti sur 2 quarts par jour, 5 jours par semaine.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 9h00 à 12h00	De 9h00 à 12h00	De 9h00 à 12h00	De 9h00 à 12h00	De 9h00 à 12h00
De 13h00 à 16h00	De 13h00 à 16h00	De 13h00 à 16h00	De 13h00 à 16h00	De 13h00 à 16h00



COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez être bénévole à l'écoute, pour ce faire vous n'avez qu'à remplir la fiche d'inscription "Formulaire futur bénévole".

Une fois le tout complété veuillez nous le faire parvenir soit par;

- Courriel: info@ecoutemonteregie.org

- Courrier: 1702 avenue Bourgogne, Chambly, Qc J3L 1Z2

PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Sur réception de votre questionnaire, nous communiquerons avec vous. Les personnes retenues seront conviées à une rencontre avec le comité de sélection.
2. Les personnes sélectionnées par le comité de sélection devront dans un deuxième temps autoriser le centre à vérifier leurs antécédents judiciaires.
3. Les candidats retenus seront alors conviés à une formation théorique à l'écoute active, ainsi qu'une formation pratique où ils seront supervisés.

Des formations continues et des rencontres entre écoutants, sont prévues tout au long de l'année - pour permettre aux bénévoles de partager leur expérience à l'écoute et d'améliorer leur aptitude.



Code d'éthique du bénévole

Le code d'éthique du bénévole indique une ligne de conduite envers les personnes qui utilisent les services du programme Briser l'isolement chez les aînés.

- Le bénévole respecte la dignité et la vie privée des personnes ;
- Le bénévole respecte les personnes dans ses propres valeurs, dans ses aspirations et dans ses choix ;
- Le bénévole dispense aux personnes des services humains, personnalisés, empreints d'empathie, de courtoisie, de respect et d'honnêteté ;
- Le bénévole est absolument tenu à la discrétion et à la confidentialité des informations obtenues dans le cadre de ses fonctions ;
- Toute communication relative à une personne s'effectue dans un cadre professionnel et ne vise que son mieux-être ;
- Le bénévole ne se place pas en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une personne.

